



RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00102

Numéro SIREN : 509 860 755

Nom ou dénomination : A.G.C.

Ce dépôt a été enregistré le 30/06/2017 sous le numéro de dépôt 5744

SAGEC-FOREZ

SAS AGC

Page :

3

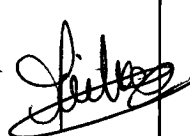
Bilan Actif

		31/12/2016			31/12/2015
Etat exprimé en euros		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	999	67	932	
	Autres immobilisations corporelles	39 027	29 914	9 112	10 089
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	16		16	16
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	16		16	16
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	124		124	124
TOTAL (II)		49 563	34 984	14 580	10 245
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens	1 534		1 534	6 573
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	4 720		4 720	
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	11 088		11 088	9 593
	Autres créances	2 050		2 050	2 644
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	5 950		5 950	10 200
	DISPONIBILITES	15 562		15 562	12 844
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	2 314		2 314	3 988
	TOTAL (III)	43 218		43 218	45 842
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		92 781	34 984	57 797	56 087
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				124	124
(3) dont créances à plus d'un an					

GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE
ST-ETIENNE

005744 30 JUN 2017

2009 B 102

Certifié conforme 

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 500	1 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	150	150
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	22 905	8 519
	Report à nouveau		4 991
	Résultat de l'exercice	8 303	15 920
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	32 858	31 080
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	102	784
	Emprunts et dettes financières divers	199	120
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 647	11 267
	Dettes fiscales et sociales	14 864	11 812
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	127	1 024
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	24 939	25 007
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	57 797	56 087
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		8 303,33	15 920,21
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		24 939	25 007
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		102	73

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	4 642		4 642	
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	115 387		115 387	121 256
	Montant net du chiffre d'affaires	120 029		120 029	121 256
	Production stockée			(5 039)	(1 908)
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			1 089	967
	Autres produits			223	1
	Total des produits d'exploitation (1)			116 302	120 317
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			8 647	
	Variation de stock			(4 720)	
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			54 148	50 011
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 295	1 110
	Salaires et traitements			31 048	31 914
	Charges sociales du personnel			11 649	12 013
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			4 908	4 141
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			8	1
	Total des charges d'exploitation (2)			106 983	99 189
RESULTAT D'EXPLOITATION				9 319	21 127

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

RESULTAT D'EXPLOITATION		9 319	21 127
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	86	3
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		86	3
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	1 158	107
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		1 158	107
RESULTAT FINANCIER		(1 072)	(104)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		8 247	21 024
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	1 111	49
	Sur opérations en capital	85	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	1 196	49
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		2 688
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		2 688
RESULTAT EXCEPTIONNEL		1 196	(2 639)
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		1 139	2 464
TOTAL DES PRODUITS		117 583	120 369
TOTAL DES CHARGES		109 280	104 449
RESULTAT DE L'EXERCICE		8 303	15 920

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **57 797 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **117 583 euros** et un total **charges** de **109 280 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **8 303 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2016** et finit le **31/12/2016**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2016
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	4 449		4 933			9 382
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 449		4 933			9 382
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			999			999
	Instal., agencement, aménagement divers	21 170					21 170
	Matériel de transport	6 200		2 396			8 596
	Matériel de bureau, mobilier	8 345		915			9 260
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		35 716		4 310			40 026
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	16					16
	Autres titres immobilisés	16					16
	Prêts et autres immobilisations financières	124					124
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	156					156
TOTAL		40 321		9 242			49 563

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2016
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	4 449	553		5 002
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 449	553		5 002
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels		67		67
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	14 551	2 012		16 563
	Matériel de transport	4 250	1 891		6 141
	Matériel de bureau, mobilier	6 826	384		7 210
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		25 627	4 355		29 982
TOTAL		30 076	4 908		34 984

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	124	124	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	11 088	11 088	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	713	713	
	Taxes sur la valeur ajoutée	695	695	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	642	642	
	Charges constatées d'avances	2 314	2 314	
TOTAL DES CREANCES		15 576	15 576	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	102	102		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	9 647	9 647		
	Personnel et comptes rattachés	4 405	4 405		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 000	6 000		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 968	3 968		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	491	491		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	199	199		
	Autres dettes	127	127		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		24 939	24 939		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		199			

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/12/2016	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL		

--

NEANT

ANNEXE - Élément 6.09

Avances aux dirigeants

Etat exprimé en euros		31/12/2016	31/12/2015
TOTAL			

NEANT

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Total des Charges à payer		6 803
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>BANQUES INTERETS COURUS</i>	<i>102</i>	102
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNIS.FACT.NON</i>	<i>2 837</i>	2 837
Dettes fiscales et sociales <i>Dettes provisio. pour congés p</i> <i>Charges sociales sur congés pa</i> <i>Autres charges à payer</i>	<i>2 385</i> <i>986</i> <i>491</i>	3 863

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2016
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION CHARGES D'EXPLOITATION	01/01/2016 31/12/2016	2 314	2 314
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			2 314

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2016
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Etat exprimé en euros			
	31/12/2016			
	Nombre			
	Val. Nominale			
				Montant
	Du capital social début exercice	150,00	10,0000	1 500,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	150,00	10,0000	1 500,00

--

A.G.C.
Société par actions simplifiée au capital de 1 500 euros
Siège social : Chemin de l'Etang 28 Lotissement Les Amandiers,
42330 ST BONNET LES OULES
509 860 755 RCS SAINT ETIENNE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept,
Le 29 juin,
A 15h,

Les associés de la société A.G.C. se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, Chemin de l'Etang 4 Lotissement Les Amandiers 42330 ST BONNET LES OULES, sur convocation faite à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Madame Anne-Laure MAÎTRE, en sa qualité de Présidente de la Société.

Monsieur Samuel MAISONNEUVE est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 150 actions sur les 150 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan et le compte de résultat, arrêtés au 31 décembre 2016,
- le rapport de gestion du président,
- le rapport spécial de la Présidente sur les conventions,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Hoy Sr

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du président,
- Rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 et quitus au président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du président et le rapport spécial de la Présidente sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 8 303,33 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice

8 303,33 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 31 208,32 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

exercice clos le 31 décembre 2014 :

5 700 euros, soit 38 euros par actions

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

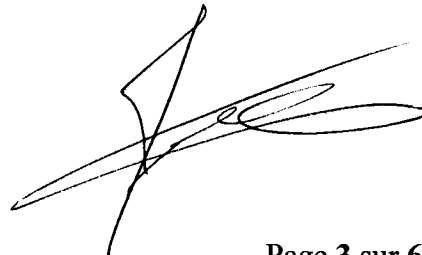
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Anne-Laure MAÎTRE



Le secrétaire
Samuel MAISONNEUVE



A.G.C.
Société par actions simplifiée au capital de 1 500 euros
Siège social : Chemin de l'Etang 28 Lotissement Les Amandiers,
42330 ST BONNET LES OULES
509 860 755 RCS SAINT ETIENNE

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 29 JUIN 2017

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 8 303,33 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	8 303,33 euros
------------------------	----------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 31 208,32 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :
exercice clos le 31 décembre 2014 :
5 700 euros, soit 38 euros par actions

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

A.G.C.
Société par actions simplifiée au capital de 1 500 euros
Siège social : Chemin de l'Etang 28 Lotissement Les Amandiers,
42330 ST BONNET LES OULES
509 860 755 RCS SAINT ETIENNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 8 303,33 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	8 303,33 euros
------------------------	----------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 31 208,32 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

exercice clos le 31 décembre 2014 :
5 700 euros, soit 38 euros par actions

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juin 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Anne-Laure MAÎTRE

